

La gauche tunisienne contre le blanchiment des corrompus du régime Ben Ali

vendredi 4 septembre 2015, par [Collectif / Signatures multiples](#) (Date de rédaction antérieure : 3 septembre 2015).

23 août

Maghzaoui (Mouvement du peuple) : « Le projet de loi sur la réconciliation un moyen pour blanchir la corruption et consacrer l'impunité »

<http://www.lapresse.tn/article/maghzaoui-le-projet-de-loi-sur-la-reconciliation-un-moyen-pour-blanchir-la-corruption-et-consacrer-l-impunite/94/4595>

« Le projet de loi sur la réconciliation économique se veut un moyen pour blanchir la corruption et consacrer le principe de l'impunité » a averti, samedi soir, le Secrétaire général du Mouvement Echaâb, Zouheir Maghzaoui. « Il s'agit là d'un geste de reconnaissance des partis de la Coalition de la droite envers les hommes d'affaires corrompus qui avaient financé leurs campagnes électorales », a-t-il estimé lors de la commémoration, à Djerba-Midoun, de l'assassinat de Salah Ben Youssef. Tout en qualifiant ce projet de loi d'anti-constitutionnel, Maghzaoui a réaffirmé l'engagement du Mouvement Echâab à user de tous les moyens pour invalider ce projet de loi, allant jusqu'à descendre dans la rue, le 27 août, jour de la reprise des activités de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP).

Dans le même contexte, il a mis en garde contre toute instrumentalisation de l'état d'urgence pour restreindre et étouffer les libertés ou encore interdire le droit de manifester et de défendre le processus de la révolution.

Par ailleurs, Maghzaoui a regretté de voir le gouvernement et les médias passer sous silence la commémoration de l'assassinat de Salah Ben Youssef, estimant que la commémoration de cette date anniversaire est hautement symbolique, dans la mesure où elle a ouvert la voie en Tunisie à la dictature et à la corruption.

24 août

Amroussia (Parti des travailleurs et Front Populaire) : l'initiative législative de la Présidence est « une réconciliation avec les corrompus de l'ancien régime »

<http://www.lapresse.tn/article/amroussia-l-initiative-legislative-de-la-presidence-est-une-reconciliation-avec-les-corrompus-de-l-ancien-regime/94/4612>

Le dirigeant du Front populaire Ammar Amroussia a indiqué lundi que l'initiative législative présentée par la présidence de la République sous forme de projet de loi sur la réconciliation économique se veut « une réconciliation avec les corrompus de l'ancien régime et ouvre la voie devant les nouveaux corrompus ». « Cette initiative constitue manifestement un complot contre le processus de la justice transitionnelle », a-t-il déclaré à l'issue d'une réunion du conseil régional du Front populaire à Kébili, appelant à la nécessité de retirer ce projet de loi pour épargner au pays « les soubresauts inutiles ». La situation actuelle dans le pays illustre l'échec du gouvernement à répondre aux aspirations du peuple et aux revendications de la révolution ce qui ne manquera pas

d'accumuler les échecs aux niveaux économique, sécuritaire et social, a-t-il soutenu. Il a indiqué que la réunion du conseil régional du FP s'inscrit dans le cadre des préparatifs pour la rentrée politique et des enjeux électoraux et constitue une étape pour l'évaluation de l'action du Front et de la situation au niveau régional.

28 août

L'UGTT appelle au retrait du projet de loi relatif à la réconciliation économique

<http://www.lapresse.tn/article/l-ugtt-appelle-au-retrait-du-projet-de-loi-relatif-a-la-reconciliation-economique/94/4778>

L'Union générale Tunisienne du travail (UGTT) a appelé, vendredi, au retrait du projet de loi relatif à la réconciliation économique et financière, dans sa version actuelle. L'UGTT a souligné, dans un communiqué rendu public par le comité administratif, son attachement au principe du consensus, au respect de la constitution et de la loi de la justice transitionnelle.

L'organisation syndicale a, d'autre part, critiqué la loi des finances complémentaire, qui « n'a pas pris en considération les problèmes sociaux auxquels fait face le peuple tunisien, notamment le chômage, le développement et la justice fiscale », et dénoncé les projets de lois « unilatéraux », qui ne profitent qu'à une certaine catégorie.

La stabilité sociale, souligne la même source, est tributaire du règlement des dossiers en suspens et de la mise en œuvre des accords conclus. L'UGTT a, à cet effet, appelé à terminer les négociations sociales dans la fonction publique et le secteur public au titre de 2015-2016 et à activer les négociations sur les revendications spécifiques. L'Union a, également, appelé à accélérer la publication de l'accord cadre conclu entre l'UGTT et l'union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA).

L'UGTT a, par ailleurs, souligné la nécessité d'entamer, l'ouverture des grands dossiers nationaux, d'instaurer un nouveau modèle de développement, et de réviser les systèmes éducatif, sanitaire et fiscal. L'organisation a appelé, en outre à la nécessité de mettre en œuvre les axes du contrat social, en impliquant toutes les parties concernées, indique-t-on de même source.

1^{er} septembre

Le Front populaire veut mobiliser ses militants, le peuple, les partis et la société civile contre la Réconciliation économique

<http://www.lapresse.tn/article/le-front-populaire-veut-mobiliser-ses-militants-le-peuple-les-partis-et-la-societe-civile-contre-la-reconciliation-economique/94/4936>

Le conseil des secrétaires généraux du Front populaire réuni lundi a décidé d'entamer des concertations avec les partis, les organisations, les associations et les personnalités démocratiques qui s'opposent au projet de loi sur la réconciliation économique.

Le but est de se mobiliser pour retirer le projet. Dans un communiqué publié mardi, le conseil estime que ce projet de loi constitue « une violation flagrante de la Constitution et du processus de la justice transitionnelle et favorise le blanchiment de corruption et le pillage de l'argent public ».

Le conseil appelle ses militants ainsi que tout le peuple, les forces politiques et la société civile « à se mobiliser pour exiger le retrait du projet de loi ».

Le conseil des secrétaires généraux du FP estime dans le même communiqué que « les événements

sont venus confirmer les craintes du FP que le fait de décréter l'état d'urgence n'avait pas pour objectif de conférer davantage d'efficacité à la lutte antiterroriste, autant qu'il tendait à faire passer des projets et des mesures dangereuses et à se détourner des objectifs de la révolution ».

3 septembre

Le Front populaire dans la rue pour protester contre la réconciliation économique

<http://www.lapresse.tn/article/le-front-populaire-dans-la-rue-pour-protester-contre-la-reconciliation-economique/94/5026>

Des manifestants se sont rassemblés, jeudi 3 au soir, devant le théâtre municipal de Tunis à l'avenue Habib Bourguiba pour protester contre le projet de loi sur la réconciliation économique.

Des figures connues de la société civile ainsi que des dirigeants du Front populaire dont Mbarka Brahmi, Ahmed Seddik, Jilani Hammami, Zouhaier Hamdi et Nizar Amami, ont participé à ce rassemblement de protestation.

Les protestataires ont, à cette occasion, scandé des slogans hostiles au projet de loi sur la réconciliation économique ainsi qu'aux partis Ennahdha et Nida Tounes.

« La loi est du côté des citoyens », a martelé l'élu du FP, Ahmed Seddik pour qui l'état d'urgence sert de prétexte pour la répression des protestations sociales pacifiques et constitue désormais une réalité politique qui menace un droit constitutionnel fondamental qu'est la liberté d'expression et le droit de manifester.

De son côté, Jilani Hammami a invité l'ensemble des forces démocratiques à coordonner davantage pour défendre la liberté d'expression et empêcher tout éventuel retour de la dictature.

Des affrontements avec les forces de l'ordre ont émaillé le rassemblement de ce jeudi. Des barrières métalliques ont été installées pour empêcher les passants de rejoindre le mouvement, mais avec l'arrivée des députés du FP l'obstacle a été levé.